

Centre d'études pour le développement et la prévention de l'extrémisme CEDPE

Conseil d'administration
Assemblée générale
Le 11 octobre 2024

Le Conseil d'Administration (C.A.) du CEDPE, dans sa réunion du 11 octobre 2024, a échangé sur plusieurs dossiers importants parmi lesquels les activités du Centre, le mandat du président du CEDPE, la procédure de désignation d'un nouveau président, la cérémonie du 7e anniversaire, le **Label expert CEDPE** et sur bien d'autres sujets.

D'entrée de jeu, le président du CEDPE Dr. Ahmat Yacoub Dabio a tenu à exprimer sa profonde gratitude au C.A. pour la confiance qui lui a été accordée durant les sept années de gestion du CEDPE. Puis, il a présenté un bref aperçu des activités du Centre et puis il a demandé le Conseil de réfléchir sur la procédure et la qualité d'un successeur, rappelant que son mandant prendra fin le 30 janvier 2025 et qu'il n'a pas envie de le renouveler. Selon lui, pendant les sept années d'activités, des résultats positifs ont été affichés dans tous les domaines de recherche, d'études, d'organisation des tables rondes, de conférences débats, de formation, d'édition et de publication des ouvrages. Tout au long de cette période, il y a eu bien sûr des hauts et des bas. Des hauts, c'est la réussite et des bas, c'est quelquefois la haine, la jalousie, les coups bas provenant de ceux qui s'opposent à la réussite en véhiculant des fausses informations, en essayant de salir la structure. Le président a indiqué que l'équipe vient de boucler la rédaction du rapport septennal qui doit être soumis à l'appréciation du C.A. lors de la cérémonie du 7e anniversaire du 30 janvier 2025. En prenant l'exemple sur le projet biennal, Dr. Ahmat Yacoub a livré un échantillon des actions entre octobre 2022 et septembre 2024, intitulé « *Prévention des conflits et promotion des valeurs démocratiques* ». Le nombre de personnes impliquées dans les activités ou ayant suivi les activités du projet biennal est estimé à 1. 688 200.

À la suite d'un débat et d'échanges d'une durée de 90 minutes, voici ce qui a été décidé :

- Le 30 janvier 2025 est la date prévue pour la cérémonie marquant le septième anniversaire de la création du centre ;
- La cérémonie du 7e anniversaire marquera l'investiture d'un nouveau président le 30 janvier 2025 ;
- Le président sortant remet au C.A. le rapport septennal narratif et financier, ainsi qu'un inventaire complet des matériels et équipements, avant la cérémonie du 7e anniversaire.
- Le renouvellement ou le remplacement du président du Conseil d'Administration doit être effectué avant la fin de l'année 2024 ;
- Le projet de création d'un **Label Expert CEDPE** est adopté par le Conseil d'Administration pour mettre en valeur les experts de haut niveau ;
- La sélection ne doit pas être limitée aux experts actifs du CEDPE et la liste **d'Experts labélisés CEDPE** sera soumise au Conseil d'Administration pour validation ;
- La remise des attestations et de badges aux experts de haut niveau sélectionnés, aura lieu le jour de la cérémonie de l'anniversaire le 30 janvier 2025 ;
- La remise des attestations de formation sur les usages protocolaires est prévue pour le jour de l'anniversaire ;
- Tous les membres et anciens du CEDPE sont invités à la cérémonie du 30 janvier 2025 ;
- Le Conseil d'administration renouvelle sa confiance au président du Centre et valide sa proposition relative à la fermeture des locaux pour une période d'un mois à compter du vendredi 18 octobre 2024 au lundi 18 novembre 2025. Néanmoins, des ouvertures exceptionnelles pourraient être réalisées avec son accord ;
- Jusqu'à la passation de service le 30 janvier 2025, le président du CEDPE est chargé de protéger les intérêts et les biens du Centre.
- Le C.A tient à remercier toute l'équipe du CEDPE pour ce travail de haut niveau et exprime sa gratitude à Mme Achta Mahamat Hassan pour avoir provisoirement assuré l'intérim du Président jusqu'au bouclage des deux projets ;
- Les jeunes intéressés par le poste de président du CEDPE sont invités à postuler via le site officiel www.centresearche.com.
- Enfin, le vice-président du CEDPE est chargé de l'organisation de la cérémonie du 7^{ème} anniversaire.

Fait à N'Djamena, le 11 octobre 2024